

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

BOSTIK MSP 108 (BLANC)
Remplace la version: 24-nov.-2015

Date de révision 08-nov.-2016

Version 1.01

# Section 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

#### 1.1. Identificateur du produit

Nom du produit BOSTIK MSP 108 (BLANC)

Substance pure/mélange Mélange

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisation recommandée** Adhésifs, produits d'étanchéité.

Utilisations déconseillées Not to be used in production of toys or childcare articles.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Nom de la société

Bostik SA Immeuble "Le Jade" 253 Avenue du President Wilson 93211 La Plaine Saint Denis France

Tel: +33 (0)1 55 99 90 00 Fax: +33 (0)1 55 99 90 01

Adresse e-mail SDS.box-EU@bostik.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

France ORFILA (France): + 01 45 42 59 59

### Section 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]

Non classé

Toxicité aiguë inconnue Toxicité pour le milieu aquatique 3% du mélange sont constitués de composants de toxicité inconnue

Contient 3 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue

inconnue

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

## Étiquetage conforme au règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]

Non classé

#### Mention d'avertissement

Pas de mention d'avertissement

EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande

#### 2.3. Autres dangers

FCLP; France - EN Page 1/10

BOSTIK MSP 108 (BLANC)

Remplace la version: 24-nov.-2015

Date de révision 08-nov.-2016

Version 1.01

Dangers généraux

De petites quantités de méthanol (CAS 67-56-1) sont formées par hydrolyse et relarguées lors du durcissement.

#### Évaluation PBT et vPvB

Cette préparation contient des substances considérées comme persistantes, bioaccumulables et toxiques (PBT) ou pour être très persistantes ou très bioaccumulables (vPvB)

### Section 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

#### 3.1 Substances

Sans objet

#### 3.2 Mélanges

Nom chimique	N° CE	CAS No.	% massique	Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	Numéro d'enregistrement REACH
Silane, ethenyltrimethoxy-	220-449-8	2768-02-7	1 - <5	Acute Tox. 4 (H332) Flam. Liq. 3 (H226)	01-2119513215-52-XXXX
2-(2H-benzotriazol-2-yl)-4,6 -ditertpentylphenol	247-384-8	25973-55-1	0.1 - <1	STOT RE 2 (H373) Aquatic Chronic 4 (H413) PBT vPvB	01-2119955688-17-XXXX

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Remarque: ^ indique non classée, cependant, la substance est inscrite à la section 3 car il a une VLE.

Ce produit contient une ou plusieurs substances répertoriées dans la liste candidate des substances très préoccupantes (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

Nom chimique	CAS No.	Liste candidate des substances SVHC
2-(2H-benzotriazol-2-yl)-4,6-ditertpentylphenol	25973-55-1	X

### Section 4: PREMIERS SECOURS

#### 4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux Retirer les chaussures et vêtements contaminés. En cas de consultation d'un médecin,

garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Inhalation Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut

confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de symptômes.

Contact cutané Rincer immédiatement au savon et à grande eau. En cas d'irritation cutanée ou de

réactions allergiques, consulter un médecin.

Contact oculaire Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Après le rinçage initial, retirer les

éventuelles lentilles de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes.

Maintenir les paupières ouvertes et consulter un médecin.

Ingestion En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui

montrer l'emballage ou l'étiquette. En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau

(seulement si la personne est consciente).

Protection individuelle du personnel de premiers secours

Personnel de premiers secours : Attention à votre propre protection.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Aucun(e) connu(e).

FCLP; France - EN Page 2/10

BOSTIK MSP 108 (BLANC)
Remplace la version: 24-nov.-2015

Date de révision 08-nov.-2016

Version 1.01

.....

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin De petites quantités de méthanol (CAS 67-56-1) sont formées par hydrolyse et

relarguées lors du durcissement.

## Section 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO2). Poudre d'extinction. Jet d'eau ou brouillard d'eau. Mousse résistant à l'alcool.

#### Moyens d'extinction déconseillés

Jet d'eau à pleine puissance

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs toxiques/corrosifs. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO2).

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

### Section 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTEL

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Mesures de protection individuelles

Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

#### Pour les secouristes

Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter tout rejet dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos. Ne pas laisser pénétrer le sol/le sous-sol.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer et récupérer le déversement avec une matière absorbante non combustible,

comme le sable, la terre, la terre de diatomées ou la vermiculite, et placer dans un récipient pour élimination conformément aux réglementations locales/nationales (voir

Section 13).

Méthodes de nettoyage Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Endiguer. Recouvrir tout

déversement de liquide par du sable, de la terre ou une autre matière absorbante non combustible. Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients

adaptés à l'élimination. Nettoyer soigneusement la surface contaminée.

#### 6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Section 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Section 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Conseils relatifs à la manipulation sans danger

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Mesures de prévention des incendies. Aucune mesure spécifique n'est nécessaire.

FCLP; France - EN Page 3/10

BOSTIK MSP 108 (BLANC)

Remplace la version: 24-nov.-2015

Date de révision 08-nov.-2016

Version 1.01

....

\_

#### Remarques générales en matière d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Conditions de conservation

Protéger de l'humidité. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Température de stockage recommandée. 10 - 35 °C. Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité. Le produit durcit avec l'humidité.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

#### Utilisation(s) particulière(s)

Produit d'étanchéité. Respecter la fiche de données techniques.

#### **Autres informations**

Recommandation(s); Respecter la fiche de données techniques

#### Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition De petites quantités de méthanol (CAS 67-56-1) sont formées par hydrolyse et

relarguées lors du durcissement. The components of this product are inextricably bound in a polymer matrix and are not expected to be available as airborne hazards (dust, mist,

or spray) under normal condition of use.

Nom chimique	Union européenne	France
Cabonate de calcium	-	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>
471-34-1		_
Méthanol	TWA: 200 ppm	TWA: 200 ppm
67-56-1	TWA: 260 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 260 mg/m <sup>3</sup>
	S*	STEL: 1000 ppm
		STEL: 1300 mg/m <sup>3</sup>
		S*

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible

Concentration prévisible sans effet Aucune information disponible. (PNEC)

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

## Équipement de protection

individuelle

Protection des yeux/du visage Protection de la peau et du

Lunettes de sécurité étanches. Vêtements de protection adaptés.

corps

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune information disponible.

## Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physiqueLiquideAspectPâteCouleurBlanc

FCLP; France - EN Page 4/10

BOSTIK MSP 108 (BLANC)

Remplace la version: 24-nov.-2015

Date de révision 08-nov.-2016

Version 1.01

Aucune information disponible

Odeur Léger/légère

Seuil olfactif Aucune information disponible

Propriété Valeurs

**POINT DE CONTRACTION :**Aucune information disponible

Aucune information disponible

Point de fusion/point de Aucune information Aucune information

Point d'ébullition

Point d'éclair

Aucune information disponible
> 100 °C / > 212 °F

Taux d'évaporation Aucune information disponible Inflammabilité (solide, gaz) Aucune information disponible

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure d'inflammabilité
Limite inférieure d'inflammabilité
Pression de vapeur

Densité de vapeur

Aucune information disponible
Aucune information disponible
Aucune information disponible

Densité Aucune information disponible

Hydrosolubilité Insoluble dans l'eau
Solubilité dans d'autres solvants Aucune information disponible

Coefficient de partage

Température d'auto-inflammabilité Aucune information disponible

Température de décomposition
Propriétés explosives
Limites d'explosivité
Supérieure
Inférieure
Aucune information disponible

Inférieure Aucune information disponible
Propriétés comburantes Aucune information disponible
Viscosité cinématique Aucune information disponible

Viscosité dynamique Aucune information disponible

9.2. Autres informations

Point de ramollissement
Masse molaire
Aucune information disponible

Densité 1.56 g/cm<sup>3</sup>

Densité apparente Aucune donnée disponible

Teneur en COV (%)

Remarques • Méthode

CC (test en vase clos Closed Cup)

## Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

#### 10.1. Réactivité

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

#### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucun(e). Sensibilité aux décharges Aucun(e).

statiques

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

#### Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

#### 10.4. Conditions à éviter

Protéger de l'humidité. Le produit durcit avec l'humidité.

FCLP; France - EN Page 5/10

BOSTIK MSP 108 (BLANC)

Remplace la version: 24-nov.-2015

Date de révision 08-nov.-2016

Version 1.01

\_\_\_

#### 10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

## Section 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Informations sur le produit

Des tests In vitro opacité de la cornée bovine et de perméabilité (test OPCB; OCDE 437) ont été réalisées sur ce produit.

**Inhalation** Aucune donnée disponible.

Contact oculaire L'essai induit une moyenne in vitro score irritation ? 3, l'élément d'essai est considéré

comme un produit chimique de test ne nécessitant pas de classification pour l'irritation

oculaire ou des lésions oculaires graves.

Contact cutanéAucune donnée disponible.IngestionAucune donnée disponible.SensibilisationAucune donnée disponible.

Corrosion cutanée/irritation

cutanée

Sans objet.

Lésions oculaires graves/irritation Sans objet.

oculaire

Sensibilisation Sans objet.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Sans objet.

Cancérogénicité Sans objet.

**Toxicité pour la reproduction** Aucune information disponible.

**STOT - exposition unique** Aucune information disponible.

**STOT - exposition répétée** Aucune information disponible.

Effets sur certains organes cibles Yeux, Système respiratoire, Peau.

**Danger par aspiration** Aucune information disponible.

Mesures numériques de toxicité

Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie orale) 10,300.00 mg/kg
ETAmél (voie cutanée) 26,942.18 mg/kg
ETAmél (inhalation-vapeurs) 306.00 mg/l

**Toxicité aiguë inconnue** 3% du mélange sont constitués de composants de toxicité inconnue.

Informations sur les composants

FCLP; France - EN Page 6/10

BOSTIK MSP 108 (BLANC)

Remplace la version: 24-nov.-2015

Date de révision 08-nov.-2016

Version 1.01

Données relatives à la toxicité Aucune information disponible

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Silane, ethenyltrimethoxy-	LD 50 = 7120 -7236 mg/kg (Rat)	= 3360 μL/kg (Rabbit)	-
	OECD 401		
Bis(2,2,6,6-tetramethyl-4-piperidyl)	-	-	= 500 mg/m <sup>3</sup> (Rat) 4 h
sebacate			

## Section 12 : DONNÉES ÉCOLOGIQUES

#### 12.1. Toxicité

Écotoxicité Aucune information disponible

#### Informations sur les composants

Les résultats obtenus pour le ou les composants incluent

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Crustacés
Silane, ethenyltrimethoxy-	EC 50 (72h) > 957 mg/l	L50 (96h) = 191 mg/l	EC50(48hr) 168.7mg/l (Daphnia
	(Desmodesmus subspicatus)	(Oncorhynchus mykiss)	magna)
	EU Method C.3		,

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

Coefficient de partage Aucune information disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette préparation contient des substances considérées comme persistantes, bioaccumulables et toxiques (PBT). ou pour être très persistantes ou très bioaccumulables (vPvB).

Nom chimique	REACH (1907/2006) - Substances enregistrées Considérées comme PBT / vPvB	
2-(2H-benzotriazol-2-yl)-4,6-ditertpentylphenol	Répertorié	

#### 12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens

## Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits non utilisés

L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.

Emballages contaminés

Toute élimination ou réutilisation inappropriée de ce récipient peut être dangereuse et

FCLP; France - EN Page 7/10

BOSTIK MSP 108 (BLANC)

Remplace la version: 24-nov.-2015

Date de révision 08-nov.-2016

Version 1.01

•

illégale.

Catalogue européen des déchets 08 04 10 déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09

#### Section 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

#### ADR

14.1 ONU/n° d'identificationNon réglementé14.2 Nom d'expéditionNon réglementé14.3 Classe de dangerNon réglementé14.4 Groupe d'emballageNon réglementé14.5 Danger pour l'environnementSans objet14.6 Dispositions spécialesAucun(e)

#### IMDG

14.1 ONU/n° d'identificationNon réglementé14.2 Nom d'expéditionNon réglementé14.3 Classe de dangerNon réglementé14.4 Groupe d'emballageNon réglementé14.5 Polluant marinNp

14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 Aucune information disponible et au recueil IBC

#### RID

14.1	ONU/n° d'identification	Non réglementé
14.2	Nom d'expédition	Non réglementé
14.3	Classe de danger	Non réglementé
14.4	Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5	<b>Danger pour l'environnement</b>	Sans objet
14.6	Dispositions spéciales	Aucun(e)

#### OACI (aérien)

14.1	ONU/n° d'identification	Non réglementé
14.2	Nom d'expédition	Non réglementé
14.3	Classe de danger	Non réglementé
14.4	Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5	<b>Danger pour l'environnement</b>	Sans objet
14.6	Dispositions spéciales	Aucun(e)

#### <u>IATA</u>

14.1	ONU/n° d'identification	Non réglementé
14.2	Nom d'expédition	Non réglementé
14.3	Classe de danger	Non réglementé
14.4	Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5	Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6	Dispositions spéciales	Aucun(e)

#### Section 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Union européenne

Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACh) (CE 1907/2006)

UE-REACH (1907/2006) - Liste Candidate des substances extrêmement préoccupantes (SVHC) pour autorisation conformément à l'article 59

Ce produit contient une ou plusieurs substances répertoriées dans la liste candidate des substances très préoccupantes

FCLP; France - EN Page 8/10

**BOSTIK MSP 108 (BLANC)** 

Date de révision 08-nov.-2016

Remplace la version: 24-nov.-2015 Version 1.01

(règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

Nom chimique CAS No.
2-(2H-benzotriazol-2-yl)-4,6-ditertpentylphenol 25973-55-1

#### EU-REACH (1907/2006) - Annex XVII Limitations relatives à l'utilisation

Ce produit contient une ou plusieurs substances soumises à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

Nom chimique	CAS No.	Limitations relatives à l'utilisation
Phtalate de diisononyle	68515-48-0	52[a].

52

À ne pas utiliser dans les jouets où articles de puériculture qui peuvent être placés dans la bouche des enfants, dans une proportion supérieure à 0.1%

#### UE-REACH (1907/2006) - Annexe XIV - Liste des substances soumises à autorisation

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV)

## Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

Sans objet

#### Polluants organiques persistants

Sans objet

#### Réglementations nationales

#### Maladies professionnelles (R-463-3, France)

Sans objet

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible

#### Section 16: AUTRES INFORMATIONS

#### Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

#### Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation

H413 - Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques

H332 - Nocif par inhalation

H226 - Liquide et vapeurs inflammables

H318 - Provoque des lésions oculaires graves

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

#### Légende

SVHC: Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation:

#### Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA TWA (moyenne pondérée en temps) STEL ŞTEL (Limite d'exposition à court terme,

États-Ùnis)

Plafond Valeur limite maximale \* Désignation « Peau »

PBT Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)

STOT (RE): Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée

FCLP; France - EN Page 9/10

BOSTIK MSP 108 (BLANC)
Remplace la version: 24-nov.-2015

Date de révision 08-nov.-2016

Version 1.01

STOT (SE): Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique

EWC: Catalogue européen des déchets

#### Principales références de la littérature et sources de données

Classification and labeling data calculated from data received from raw material suppliers

Préparée par Sécurité Produits et Affaires Réglementaires

Date de révision 08-nov.-2016

Indication des modifications

Remarque sur la révision Sections de la FDS mises à jour: 3, 11.

Conseil en matière de formation Aucune information disponible

Informations supplémentaires Aucune information disponible

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de : Règlement (CE) n° 1907/2006

#### Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente Fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité

FCLP; France - EN Page 10 / 10